

Assurance bois de sapins

Le Conseil municipal décide la résiliation de la police
n° 33. / 234 / 151 contractée par la Commune de Luchon à
la Mutuelle de Chaumont le 10 Juillet 1930 pour ses réserves
du Bois de La Rappé

Charge M. Lerul. Mame de contracter une nouvelle assurance sur
l'estimation de 500000'